



## COMMUNIQUE DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU DISTRICT DE L'AIN

Depuis le début de saison et comme depuis de trop nombreuses années maintenant, les arbitres sont en première ligne face aux différentes incivilités qui gangrènent notre sport. Il y a déjà eu de nombreux cas graves dont de multiples agressions verbales et menaces que nous ne pouvons plus supporter. Nous sommes sur le point d'atteindre un point de non-retour et c'est pour cette raison que nous tirons la sonnette d'alarme.

Malgré le doublement des sanctions pour des faits envers les officiels voté par le comité directeur l'année dernière, l'animosité et la méchanceté ne baissent pas sur nos terrains de football départemental.

Nous demandons une fermeté exemplaire à l'égard des personnes qui insultent, menacent, intimident, frappent un officiel quel qu'il soit, il en va de la survie de notre sport et du sport amateur en général.

La décision de la Commission d'Appel du District de l'Ain du 31/10 concernant un match où des insultes ont été proférées ne va pas dans le bon sens et c'est pour cette raison que nous prenons plusieurs décisions radicales et prenons nos responsabilités pour la protection de tous les arbitres.

- Nous ne désignerons plus jusqu'à nouvel ordre d'arbitres concernant le club d'Ain Sud Foot incriminé lors de cette Commission d'Appel du 31/10 dans les catégories jeunes (qui concernent le District).
- Nous ne désignerons plus d'arbitres pour un club qui agresserait verbalement ou physiquement et ce jusqu'à nouvel ordre.
- Et si cela ne suffit pas, nous ferons des journées complètes sans désignations d'arbitres pour tous les clubs et pour toutes les catégories.

Ces mesures sont indispensables et nous comptons sur vous pour prendre conscience que la situation est grave. **STOP !**

## RAPPEL !!!!

- Pour modifier une rencontre, les clubs sont priés d'utiliser Footclubs (demande de modification) ou le bordereau en ligne sur le site du district.

Les documents doivent être validés par les 2 clubs.

- Bien vérifier que les transmissions de vos FMI ont été faites le dimanche soir 20 heures.

- Pour toutes demandes, les clubs doivent OBLIGATOIREMENT envoyer leurs mails sur la messagerie du District : [district@ain.fff.fr](mailto:district@ain.fff.fr) (et non directement sur les messageries des commissions).

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## COMMUNIQUE COMMISSION DES ARBITRES DISTRICT DE L'AIN

Depuis le début de saison et comme depuis de trop nombreuses années maintenant, les arbitres sont en première ligne face aux différentes incivilités qui gangrènent notre sport. Il y a déjà eu de nombreux cas graves dont de multiples agressions verbales et menaces que nous ne pouvons plus supporter. Nous sommes sur le point d'atteindre un point de non-retour et c'est pour cette raison que nous tirons la sonnette d'alarme.

Malgré le doublement des sanctions pour des faits envers les officiels voté par le comité directeur l'année dernière, l'animosité et la méchanceté ne baissent pas sur nos terrains de football départemental.

Nous demandons une fermeté exemplaire à l'égard des personnes qui insultent, menacent, intimident, frappent un officiel quel qu'il soit, il en va de la survie de notre sport et du sport amateur en général.

La décision de la commission d'appel du district de l'Ain du 31/10 concernant un match où des insultes ont été proférées ne va pas dans le bon sens et c'est pour cette raison que nous prenons plusieurs décisions radicales et prenons nos responsabilités pour la protection de tous les arbitres.

- Nous ne désignerons plus jusqu'à nouvel ordre d'arbitres concernant le club d'Ain Sud Foot incriminé lors de cette commission d'appel du 31/10 dans les catégories jeunes (qui concernent le district).
- Nous ne désignerons plus d'arbitres pour un club qui agresserait verbalement ou physiquement et ce jusqu'à nouvel ordre.
- Et si cela ne suffit pas, nous ferons des journées complètes sans désignations d'arbitres pour tous les clubs et pour toutes les catégories.

Ces mesures sont indispensables et nous comptons sur vous pour prendre conscience que la situation est grave. **STOP !**

**COURRIERS ARBITRES**

MANY Wilfrid : accord pour doubler le week-end

ROBERT Oriane : reprise de l'arbitrage.

FRENDO Thomas : rapport reçu.

NOURI François Hamid : rapport reçu.

CHABAUD Loïc : comportement d'un arbitre.

TOUZANI Hamid : comportement d'un arbitre.

VAUDON Antony : ne souhaite plus doubler le week-end.

BOUBHIB Mourad : justificatif professionnel.

POULENARD Matthieu : accord pour doubler les week-ends du mois de Novembre.

**COURRIERS CLUBS**

F C ST MAURICE DE GOURDANS : demande d'arbitre officiel pour le match MONTLUEL / ST MAURICE DE GOURDANS D5 du 13.11.2022.

A S HAUTECOURT- ROMANECHÉ : demande d'arbitre officiel pour le match HAUTECOURT 2 / NANTUA 2 D4 du 20.11.2022.

U S VEYZIAT : demande d'arbitre officiel pour le match VEYZIAT 2 / BOURG ACCFT D5 du 13.11.2022.

F C SAINT DENIS AMBUTRIX : demande d'arbitre officiel pour le match ST DENIS EN BUGÉY / AMBERIEU F C U18 du 12.11.2022.

JASSANS FRANS FOOTBALL : demande d'arbitre officiel pour le match FAREINS SAÔNE VALLEE / JASSANS FRANS FOOTBALL U18 du 12.11.2022.

**DIVERS**

Comptes rendus de la Commission d'Appel.

**RAPPEL : LES STAGES DE MI-SAISON POUR LESQUELS LES ARBITRES ONT DÉJÀ REÇU UN COURRIEL SE DEROULERONT AUX DATES SUIVANTES :**

**ARBITRES D1 + ASSISTANTS : le 07.01.2023.**

**ARBITRES D2 + D3 : le 14.01.2023.**

**ARBITRES D4 + JEUNES : 21.01.2023.**

**PRESENCE OBLIGATOIRE**

Le Président,  
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,  
Pierre HERMANN

## FORMATION INITIALE ARBITRE

Une seconde formation initiale pour devenir arbitre officiel sera organisée par le District de l'Ain, sur les dates suivantes. (Présence obligatoire sur les 3 jours)

- Dimanche 29 Janvier 2023 (journée complète)
- Samedi 04 Février 2023 (journée complète)
- Dimanche 05 Février 2023 (journée complète)

Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature : <https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

## COORDONNEES NOUVEAUX ARBITRES

Suite à la première FIA organisée durant les vacances de la Toussaint, veuillez trouver les coordonnées des nouveaux arbitres ayant validé leur examen.

CIVILITE	NOM	PRENOM	Numéro de téléphone	EMAIL_	CLUB	N° Affiliation
M.	BEN FEKIH HASSEN	Iheb	06 49 79 60 13	<a href="mailto:iheb.benfekih69@gmail.com">iheb.benfekih69@gmail.com</a>	FOOTBALL CLUB COTIERE-LUENAZ	581433
M.	BENKHADRA	Walid	07 83 56 32 23	<a href="mailto:wb.eursp@gmail.com">wb.eursp@gmail.com</a>	BOURG SUD	539571
M.	BONNOT	Kevin	07 80 76 71 09	<a href="mailto:kevinbonnot01150@gmail.com">kevinbonnot01150@gmail.com</a>	C.S. LAGNIEU	504391
M.	BOULAY	KYLIAN	06 35 21 54 28	<a href="mailto:aurelien.loriz@free.fr">aurelien.loriz@free.fr</a>	PRIAY	521796
M.	CHAMPION	LUCA	06 38 37 22 07	<a href="mailto:luca.champion98@outlook.fr">luca.champion98@outlook.fr</a>	ST ETIENNE CH	537224
M.	CHAVERNOZ	Fabien	06 27 75 29 11	<a href="mailto:chavernozfabien4@gmail.com">chavernozfabien4@gmail.com</a>	F.C. ARTEMARE	560289
M.	CLEMENT	Lukas	06 52 98 51 58	<a href="mailto:lukas.clement69@yahoo.com">lukas.clement69@yahoo.com</a>	JASSANS FRANS FOOTBALL	582242
M.	COEURDASSIER	Evan	06 36 17 50 73	<a href="mailto:coeurdassiernathalie@gmail.com">coeurdassiernathalie@gmail.com</a>	A.S. MONTREAL LA CLU	511575
M.	EL BARHMI	WALIDE	07 66 76 40 58	<a href="mailto:elbarhmifadila@gmail.com">elbarhmifadila@gmail.com</a>	PLASTIC VALLEE FC	547044
M.	GENTON PERDRIX	LOIC	06 20 38 24 72	<a href="mailto:catherine.philippe01@orange.fr">catherine.philippe01@orange.fr</a>	CS VIRIAT	504312
Mme	GRAU	OCEANE	06 35 11 15 51	<a href="mailto:oceaneles7594@gmail.com">oceaneles7594@gmail.com</a>	FOOTBALL CLUB COTIERE-LUENAZ	581433
M.	HARISS	Adam	06 99 15 39 84	<a href="mailto:harissadam@outlook.com">harissadam@outlook.com</a>	A.S. MONTREAL LA CLU	511575
M.	KHLIFI	Wassim	07 49 20 28 34	<a href="mailto:wassimkhilifi29@gmail.com">wassimkhilifi29@gmail.com</a>	BOURG SUD	539571
M.	KRASNIQI	Lulzim	06 08 04 37 94	<a href="mailto:lulzimkrasniqi@hotmail.com">lulzimkrasniqi@hotmail.com</a>	F.C. ARTEMARE	560289
Mme	LGANIOUI MOUANI	HAJAR	07 55 66 25 42	<a href="mailto:hajar.lgniwi@gmail.com">hajar.lgniwi@gmail.com</a>	PLASTIC VALLEE FC	547044
M.	MANCEAUX ROUVRAY	Guillaume	06 51 67 53 47	<a href="mailto:manceauxguillaume@gmail.com">manceauxguillaume@gmail.com</a>	U.S. FEILLENS	508642
M.	MILLET	STEVEN	06 52 12 85 88	<a href="mailto:steven.millet@hotmail.com">steven.millet@hotmail.com</a>	AIN SUD FOOT	548198
M.	OUALI	Lois	06 61 43 88 57	<a href="mailto:lois.ouali@gmail.com">lois.ouali@gmail.com</a>	AIN SUD FOOT	548198
M.	OUBELLAOUI	SMAAIL	06 82 46 95 94	<a href="mailto:oubellaouismaail8@gmail.com">oubellaouismaail8@gmail.com</a>	non licencié	
M.	PAYET	Jean Sébastien	06 19 16 63 34	<a href="mailto:celmeg@live.fr">celmeg@live.fr</a>	US CULOZ GD COLOMBIER	552893
M.	PERROZET	Vincent	06 08 21 74 97	<a href="mailto:vincent.perrozet@gmail.com">vincent.perrozet@gmail.com</a>	C.S. LAGNIEU	504391
M.	SALAMON	FLORIAN	06 98 41 28 75	<a href="mailto:floriansalamon@icloud.com">floriansalamon@icloud.com</a>	CS VIRIAT	504312
M.	ZHOURI	MOHAMED AYOUB	07 83 65 17 06	<a href="mailto:zhouri.ayoub01@gmail.com">zhouri.ayoub01@gmail.com</a>	PLASTIC VALLEE FC	547044

## FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

La dernière formation aura lieu le mercredi 07 Décembre 2022 à 19h00 au stade de Chalamont. Elle sera d'une durée de 1h45 maximum.

Nous rappelons que pour participer à celle-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2022/2023 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte d'arbitre semi-officiel**

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se **présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.**

Chaque personne effectuant le rôle d'arbitre assistant sur une rencontre devra présenter sa carte de semi-officiel valide (datant de moins de 6 ans par rapport à la date de la rencontre) en étant licencié(e) et apte médicalement (par tampon du docteur directement sur la licence, ou en présentant un certificat médical).

## COMMISSION FEMININE

### Plateau féminin U9F – U11F – U13F – U15F

La commission féminines en lien avec la commission technique propose un second plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F-U15F le **Samedi 3 Décembre prochain** à St André sur Vieux Jonc.

A cette occasion, merci de bien vouloir inscrire vos équipes exclusivement féminines en complétant les points suivants avant le 25 Novembre prochain : <https://forms.gle/xfwDpcVfx5vpEu2Q9>

Ce plateau s'inscrit dans l'opération du « Téléthon » en lien avec le dispositif fédéral « Marquer Demain ». Une urne sera à votre disposition sur place afin de récolter un maximum de dons.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.73.77.26.46

### Plan de Performance Fédéral U14F-U15F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées pour participer au prochain **rassemblement du Plan de Performance Fédéral U14F-U15F du mercredi 23 Novembre à St Martin du Mont.**

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>CATEGORIE</u>	<u>CLUB</u>
LAVANDEIRA	Andréa	U15F	FBBP 01
PERRIER	Margot	U15F	AS MONTREAL LA CLUSE
COUDERC	Amandine	U15F	FBBP 01
MENESSIER	Blanche	U15F	FBBP 01
BEREZIAT	Romane	U15F	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
RIZZO	Julia	U15F	AS MISERIEUX TREVOUX
DEMEUSOIS	Julie	U15F	FBBP 01
GUERIN	Valentine	U15F	ES REVERMONTAISE
FAURE	Maéline	U14F	AS MISERIEUX TREVOUX
GONCALVES	Lou	U14F	AS MONTREAL LA CLUSE
GONCALVES	Ninon	U14F	AS MONTREAL LA CLUSE
PLANCON	Camille	U14F	AS MONTREAL LA CLUSE
BOUVARD	Flavie	U14F	CS LAGNIEU
HODEBOURG	Méryl	U14F	FBBP 01
LOISY MANDA ABEGA	Lee Ly	U14F	CENTRE DOMBES
REVEL	Manon	U14F	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
TAIBI	Rihanna	U14F	FC VALSERINE
MIALON BRIAS	Faustine	U14F	AS MONTREAL LA CLUSE
SUDAN	Elisa	U14F	PLASTICS VALLEE FC
PECHU	Eugénie	U14F	ES REVERMONTAISE
GRIMONT	Leeloo	U14F	FC VEYLE SAONE
MATOS AZEVEDO	Louise	U14F	FC VEYLE SAONE

## Plan de Performance Fédéral U12F-U13F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées pour participer au prochain **rassemblement du Plan de Performance Fédéral U12F-U13F du mercredi 21 Décembre à St Martin du Mont.**

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>CLUB</b>
HAQUES	Morjane	U12F	AIN SUD FOOT
CURNILLON	Nina	U13F	AS ATTIGNAT
MOINE	Romane	U13F	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
BOIS	Amelle	U13F	AS MISERIEUX TREVoux
MACIA	Jade	U13F	AS MISERIEUX TREVoux
KACEM	Maryam	U13F	AS MONTREAL LA CLUSE
MASCIOTRA	Elodie	U13F	AS MONTREAL LA CLUSE
TABAREZ	Adriana	U12F	AS MONTREAL LA CLUSE
VANDEWEGHE	Lilou	U13F	AS MONTREAL LA CLUSE
GOUJON	Léa	U13F	BRESSE TONIC FOOT
COLIN	Maëlys	U13F	CMS BRESSOLLES
PEREZ	Zélie	U12F	CS BELLEY
SEISSON	Clarisse	U13F	CS BELLEY
CREPALDI	Léonie	U12F	CS LAGNIEU
LUTAUD	Emma	U12F	CS LAGNIEU
CANU DRU	Louise	U12F	ES REVERMontoise
COURTOIS	June	U12F	ES REVERMontoise
BESSARD	Elsa	U12F	ESSOR BRESSE SAONE
CHAVY	Inès	U12F	ESSOR BRESSE SAONE
DE SANTIS	Marie	U13F	ESSOR BRESSE SAONE
EL MOURABIT	Inès	U12F	ESSOR BRESSE SAONE
RENOUD GRAPPIN	Clémentine	U13F	ESSOR BRESSE SAONE
VERNOUX	Elisa	U13F	ESSOR BRESSE SAONE
POIRIER	Eline	U13F	FBBP 01
PONCET	Justine	U13F	FBBP 01
GUERRY	Maëlle	U12F	FC BRESSANS
COULON	Ellie	U13F	FC BRESSE NORD
FAVRE	Elena	U12F	FC BRESSE NORD
ATIA	Asma	U13F	FC COTIERE LUENAZ
BOUTIN	Manon	U13F	FC COTIERE LUENAZ

## COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

### RAPPEL Article 59 des règlements généraux

« Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc.... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours »

### Réunion du 8 Novembre 2022

Présents : MM DELIANCE, VERNAY, PELLET, BACONNET

Excusés : MM GUTIERREZ, BOURDON

#### Courrier :

- de l'US Dombes Coupe Morandas : réponse faite
- de l'OSR Coupe Morandas : réponse faite.

#### Dossier n° 57

**Match n° 25121393 : Ambérieu FC 2 / St Denis Ambutrix 2 – Seniors D5 poule B – du 06/11/2022**

Courrier de St Denis Ambutrix annonçant le forfait de son équipe : 1<sup>er</sup> forfait.

#### Score :

Ambérieu FC 2 : 3 buts / 3 points

St Denis Ambutrix 2 : 0 but / - 1 point

Le club de St Denis Ambutrix est redevable de la somme de 44 €uros au District.

#### Dossier n° 58

**Match n° 25064652 : Foot 3 Rivières 1 / Fareins Saône Vallée 1 – U18 D3 poule D – du 08/10/2022**

Lors du contrôle des licences, il apparaît que l'arbitre assistant Mr BONELLI Ludovic ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mr BONELLI Ludovic ne possède pas de licence au club de Fareins Saône Vallée.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District).

La commission sanctionne le club de Fareins Saône Vallée d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

#### Dossier n° 59

**Match n° 25064652 : Foot 3 Rivières 1 / Fareins Saône Vallée 1 – U18 D3 poule D – du 08/10/2022**

Lors du contrôle des licences, il apparaît que l'arbitre assistant Mr MARET Cyril et le délégué Mr CALAS Hugo ne possèdent pas de licences officielles.

Après vérification, Mr MARET Cyril et Mr CALAS Hugo ne possèdent pas de licences au club de Foot 3 Rivières.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District).

La commission sanctionne le club de Foot 3 Rivières d'une amende de 70 €uros pour participation des officiels non licenciés à une rencontre.

#### **Dossier n° 60**

##### **Match n° 25064596 : Ain Sud Foot 2 / Côtère MV 1 – U18 D2 poule B – du 26/10/2022**

Lors du contrôle des licences, il apparait que l'arbitre assistant Mr BESSOU Joany ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mr BESSOU Joany ne possède pas de licence au club d'Ain Sud Foot.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District).

La commission sanctionne le club d'Ain Sud Foot d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

#### **Dossier n° 61**

##### **Match n° 25064618 : Plastics Vallée U18 1 - 2 / Montréal 1 – U18 D2 poule B – du 26/10/2022**

Lors du contrôle des licences, il apparait que l'arbitre assistant Mr NUMANOGLU Cengiz ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mr NUMANOGLU Cengiz ne possède pas de licence au club de Plastics Vallée.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District).

La commission sanctionne le club de Plastics Vallée d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

#### **Dossier n° 62**

##### **Match n° 25064654 : Le Mas Rillier 1 / Ambérieu FC 1 – U18 D3 poule D – du 05/11/2022**

Lors du contrôle des licences, il apparait que l'arbitre assistant Mr EL KBIRI Aziz ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mr EL KBIRI Aziz ne possède pas de licence au club d'Ambérieu FC.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District).

La commission sanctionne le club d'Ambérieu FC d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

#### **Dossier n° 63**

##### **Match n° 24708573 : Vertrieu 1 / Dombes US 2 – Seniors D4 poule B – du 06/11/2022**

Lors du contrôle des licences, il apparait que l'arbitre Mr BLOISE Mickael ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mr BLOISE Mickael ne possède pas de licence au club de Vertrieu.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District).

La commission sanctionne le club de Vertrieu d'une amende de 35 €uros pour participation d'un officiel non licencié à une rencontre.

#### **Dossier n° 64**

##### **Match n° 247008575 : Plaine de l'Ain 2 / Serrières Villebois 2 – Seniors D4 poule B – du 06/11/2022**

Lors du contrôle des licences, il apparaît que l'arbitre assistant Mr CHERCHARI Patrick ne possède pas de licence officielle.

Après vérification, Mr CHERCHARI Patrick ne possède pas de licence au club de Serrières Villebois.

Pour pouvoir prendre part aux activités officielles organisées par le District, tout dirigeant, arbitres, etc... doit être titulaire d'une licence établie au titre de la saison en cours (article 59 des Règlements de la FFF et rappelé toutes les semaines dans le PV du District).

La commission sanctionne le club de Serrières Villebois d'une amende de 35 €uros pour participation des officiels non licenciés à une rencontre.

#### **Dossier n° 65**

##### **Match n° 25317104 : Foot 3 Rivières 2 / St Marcel 1 – Seniors Coupe des Groupements – du 30/10/2022**

Réclamation d'après match du club de Foot 3 Rivières portant sur le nombre de joueurs à licences « mutation ».

Après vérification, il s'avère que le club de St Marcel, au vu du statut de l'arbitrage, est autorisé à inscrire que 2 joueurs sur la FMI pour la saison 2022/2023.

Plus de 2 joueurs à licences « mutation » ont participé à la rencontre.

La commission donne match perdu par pénalité au club de St Marcel.

Foot 3 Rivières est qualifié pour le tour suivant de la Coupe des Groupements.

Le club de St Marcel est redevable de la somme de 49 €uros au District.

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

# SPORTIVE SENIORS

Réunion du 8 novembre 2022

Courriers :

**Plaine Tonique Fc** : modification rencontres D3 poule A du 13 et 27 novembre à 14h30.  
**Bourg Sud** : problème horaire équipe 3 en D4 poule A, rectification faite pour rencontres à venir.  
**Dombes Bresse Fc** : rencontre D2 poule B du samedi 12 novembre au **stade J.C. SOLLIER à NEUVILLE les DAMES**.  
**Jassans Frans Foot** : rencontre D1 du samedi 12 novembre à **19h00**.  
**Bressans Fc** : accord pour rencontre D1 samedi 12 novembre à **19h00**.  
**Bresse Foot01** : rencontre D5 poule G au **complexe sportif de St BENIGNE à 19h30**.  
**Montluel Fc** : rencontre **D4 poule B du 12 novembre au dimanche 13 novembre**.  
**Belley Cs** : accord pour rencontre **D4 poule B au dimanche 13 novembre 14h30**

Rappel :

Pour modification de rencontre utiliser la messagerie **Footclubs** ou **le bordereau en ligne sur le site du district**.

**Les documents doivent être validés par les 2 clubs.**

Modifications rencontres :

Compétition :	<b>D4</b>	Poule :	<b>B</b>	N° match :	24708584
Rencontre :	<b>Belley Cs 2 – Montluel Fc1</b>				
Initialement prévu le :	12/11/2022	Heure :	19h00	Terrain :	Stade P. CHASTEL à BELLEY
Aura lieu le :	<b><u>13/11/2022</u></b>	Heure :	<b><u>14h30</u></b>	Terrain :	Stade P. CHASTEL à BELLEY
Commentaire :	<b>Accord des 2 clubs</b>				

# COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion du 8 novembre 2022

Courriers reçus à ce jour :

U15 :

**Bressans Fc** : retrait équipe 2 en D3

remplacée par Misérieux Trévoux As 2 les poules **U15 D3 D** et **D4 L** ont été modifiées.

**Veyle Saône Fc** : rencontres équipe 2 U15 D4 poule M au **stade J.F PELLETIER de ST CYR sur MENTHON**.

**Veyle Saône Fc** : rencontres équipe 3 U15 D4 poule L au **complexe communautaire de LAIZ**.

**Mille Etangs Sc** : rencontres équipe 2 U15 D4 poule L au **stade A. ORCET à AMBERIEUX en DOMBES**.

**Foot Trois Rivières** : rencontres équipe U15 D4 poule M au **complexe sportif de MONTMERLE**.

**Bresse Nord Fc** : rencontres U15 D3 poule D au **stade municipal de St JEAN sur REYSSOUZE**.

**Centre Dombes Fc** : rencontre U15 D3 poule F du 13 novembre au **stade municipal de DOMPIERRE/VEYLE**.

**Ol. St Denis les Bourg** : demande inversion rencontre U15 D4 poule J.

**Bresse Tonic Foot** : accord pour inversion de rencontre U15 D4 poule J.

**Ol. St Denis les Bourg** : demande inversion rencontre U15 D4 poule k.

**Bord de Veyle Fc** : inversion de rencontre impossible. Rencontre U15 D4 poule K **sur stabilisé de ST DENIS BOURG**.

**Hautecourt Romanèche As** : demande de modification rencontre U15 D3 poule C.

**Oyonnax Pvcf** : accord pour avancer rencontre U15 D3 poule C au samedi 19 novembre.

**Thoissey Esvs** : demande pour avancer rencontre U15 D2 poule B du samedi 12 novembre.

**Ol. Sud Revermont01** : accord pour avancer rencontre U15 D2 poule B.

**Marboz Esb** : rencontre U15 D3 poule D du 13 novembre au stade municipal de ST NIZIER LE BOUCHOUX.

U18 :

**Centre Dombes Fc** : rencontres U18 D3 poule F au **complexe sportif de CHALAMONT**.

**Centre Dombes Fc** : rencontres U18 D4 poule J au **stade municipal de St PAUL de VARAX**.

**Veyle Saône Fc** : rencontre U18 D3 poule F du 12 novembre à **15h15**.

**Montréal La Cluse As** : rencontre U18 D2 poule B du 12 novembre à **16h00**.

**Côt. Meximieux Villieu** : accord pour rencontre U18 D2 poule B à **16h00**.

**Bresse Nord Fc** : rencontres U18 D3 poule E au **stade municipal de St JEAN sur REYSSOUZE**

**Bresse Tonic foot** : rencontres équipe 2 U18 D3 poule E stade de l'Huppe synthétique de MONTREVEL à **16h00**.

**Dombes Bresse Fc** : rencontres équipe 2 U18 D3 poule F à **15h00**.

**Marboz Esb** : rencontre U18 D3 poule E du 12 novembre à **15h30**.

**Attignat As** : accord pour rencontre U18 D3 poule E du 12 novembre à **15h30**.

**Bresse Foot01** : rencontre U18 D4 poule K du 12 novembre au **complexe sportif de St BENIGNE à 15h15**.

**Bresse Foot01** : rencontre U18 D3 poule E du 12 novembre au **complexe sportif de St BENIGNE** à **17h15**.

**St Denis Ambutrix Fc** : rencontre U18 D4 poule G du 12 novembre à **15h30**.

**Rappel :**

Pour modification de rencontre utiliser la messagerie Footclubs ou le **bordereau en ligne sur le site du district.**

**Les documents doivent être validés par les 2 clubs.**

Modifications

Compétition :	<b>U15 D4</b>	Poule :	<b>J</b>	N° de match :	<b>25379560</b>
Rencontre :	<b>Ol . St Denis Bourg 2 – Bresse Tonic F.2 <u>devient</u> Bresse Tonic F2 – Ol.St Denis Bourg 2</b>				
Initialement prévu le :	13/11/2022	Heure :	10h00	Terrain :	Stade de ST DENIS les BOURG
Aura lieu le :	13/11/2022	Heure :	10h00	Terrain :	<b>Stade de l’Huppe à MONTREVEL</b>
Commentaire :					

Compétition :	<b>U15 D3</b>	Poule :	<b>C</b>	N° de match :	<b>25379459</b>
Rencontre :	<b>Hautecourt Romanèche As 1 – Oyonnax Pvf 2</b>				
Initialement prévu le :	20/11/2022	Heure :	10h00	Terrain :	Stade L. MAILLET à HAUTECOURT
Aura lieu le :	<b><u>19/11/2022</u></b>	Heure :	<b><u>14h30</u></b>	Terrain :	Stade L. MAILLET à HAUTECOURT
Commentaire :	<b>Accord des 2 clubs</b>				

Compétition :	<b>U15 D2</b>	Poule :	<b>B</b>	N° de match :	<b>25379441</b>
Rencontre :	<b>Thoissey Esvs 1 – Ol. Sud Revermont01 1</b>				
Initialement prévu le :	13/11/2022	Heure :	10h00	Terrain :	Stade R. VAILLANT à ST DIDIER CHAL.
Aura lieu le :	<b><u>12/11/2022</u></b>	Heure :	<b><u>16h45</u></b>	Terrain :	Stade R. VAILLANT à ST DIDIER CHAL.
Commentaire :	<b>Accord des 2 clubs</b>				

# VETERANS

Réunion du 8 novembre 2022

Suite oubli de la commission sportive inscription **Plaine Revermont Foot 5** en coupe.

Pour le règlement voir site du district dans : « **DISTRICT** » - « **STATUTS et REGLEMENTS** »  
« **Règlements des compétitions 2021/2022** » – « Règlement des Coupe de l'Ain »

Premier tour de coupe vendredi 18 novembre.

**Feuille de match FMI.**

La journée 6 de championnat prévue le vendredi 18 novembre est reportée au 24 février 2023.

# SPORTIVE FEMININES

## RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

**L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.**

**Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.**

### Réunion 8 novembre 2022

#### Courriers :

**Jassans Frans F.** : demande modification rencontre seniors à 8 poule A au 10 novembre.

**Dombes Bresse Fc** : accord pour rencontre seniors à 8 poule A au 10 novembre.

**Valserine Fc** : rencontre seniors à 8 poule B du 13 novembre **stade R. PETIT BELLEGARDE à 14h30.**

**Béon Cs** : modification date rencontre Seniors à 8 poule B.

**Ambronay St Jean Vx Es** : accord pour rencontre Seniors à 8 poule B au 20 novembre.

Pensez à anticiper vos modifications de rencontre, les matchs sont programmés toutes les 2 semaines

Vous pouvez reporter d'une semaine, accord lors de la réunion plénière.

#### Rappel :

**Pour modification de rencontre utiliser la messagerie Footclubs ou le bordereau en ligne sur le site du district.**

**Les documents doivent être validés par les 2 clubs.**

Compétition :	<b>Senior à 8</b>	Poule :	<b>A</b>	N° de match :	<b>25132050</b>
Rencontre :	<b>Dombes Bresse Fc 1 - Jassans Frans Foot 1</b>				
Initialement prévu le :	11/10/2022	Heure :	21h00	Terrain :	
Aura lieu le :	<b><u>10/11/2022</u></b>	Heure :	<b><u>21h00</u></b>	Terrain :	Stade J. DECOMBLE à CHATILLON CHAL.
Commentaire :	<b>Accord des 2 clubs</b>				

Compétition :	<b>Senior à 8</b>	Poule :	<b>B</b>	N° de match :	<b>25131951</b>
Rencontre :	<b>Béon Cs 1 – Ambronay St Jean Vieux ES 1</b>				
Initialement prévu le :	13/11/2022	Heure :	10h00	Terrain :	Stade des Rousses à BEON
Aura lieu le :	<u><b>20/11/2022</b></u>	Heure :	<u><b>14h00</b></u>	Terrain :	Stade des Rousses à BEON
Commentaire :	<a href="#"><b>Accord des 2 clubs</b></a>				

Compétition :	<b>Senior à 1</b>	Poule :	<b>unique</b>	N° de match :	<b>25130761</b>
Rencontre :	<b>Bresse Nord Fc 1 – Attignat As 1</b>				
Initialement prévu le :	12/11/2022	Heure :	19h00	Terrain :	Stade municipal St Julien
Aura lieu le :	<u><b>25/11/2022</b></u>	Heure :	<u><b>20h00</b></u>	Terrain :	Stade municipal St Julien Reyssouze
Commentaire :	<a href="#"><b>Accord des 2 clubs</b></a>				

# COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

04.74.22.87.81

## PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

### PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2010) :

liste des joueurs conservés pour le 07 ou 14 décembre

Ambérieu FC	BABOT	Ethan
Ambérieu FC	MANSOURI	Yassin
AS Misérieux Trévoux	ADSIZ	Emin Can
AS Misérieux Trévoux	ROCHE	Lois
AS Montréal la Cluse	EROGLU	Berat
AS Montréal la Cluse	IACOBITTI	Gabin
AS Montréal la Cluse	TOPAK	Numan
Bourg sud	AFRANI	Ayman
Bourg sud	ATTOUMBRE	Mael
Bourg sud	BOUDYAB	Kaïs
Bourg sud	JOURHLALA	Mohamed
Bourg sud	LHARRAM	Adnan
Bourg sud	SAYOUR	Jounaid
CMV Meximieux	CAUDERON PAULIN	Mathis
CS belley	BILIGHA	jonathan
CS belley	TRAORE	Boubacar
CS Lagnieu	CHINEL	Hugo
CS Lagnieu	JOUVET	Ilan
CS Lagnieu	RULLAUD	Paul
CS Viriat	BORNUAT	Elias
CS Viriat	MBA OVOLE	Karl Trésor
Entente Sportive Revermontoise	VERRON	Paul
ESB Marboz	BUARD	Quentin
ESB Marboz	CALEN	Romain
Essor Bresse Saône	BOZONNET	Tony
Essor Bresse Saône	MILLET	Paul
Essor Bresse Saône	ORTEGA GAMEZ	Pablo
Essor Bresse Saône	PELLETIER	Aloïs
Essor Bresse Saône	RENOUD	Samuel
ESVS Thoissey	MILLET	Loan
FC Bressans	CURILLAT REVERCHON	Gaetan
FC Veyle Saône	PENEY	Timéo
OL ST Denis Les Bourg	ESSAYOUFFI	Ilyes
OSR 01	HYVERNAT	Hugo
Plastics Vallée FC	BEKAR	Metehan
Plastics Vallée FC	BELHAJ EL BENAISSATI	Yonis
Plastics Vallée FC	BEN RAHMOUN	Adem
Plastics Vallée FC	BEN YAYA	Kamel
Plastics Vallée FC	DA CUNHA BANTZE	Jolan
Plastics Vallée FC	GOZTAS	Denis

Plastics Vallée FC	LAKHDAR CHAOUCH	Camil
Plastics Vallée FC	NUNES	Lorenzo
St Denis Ambutrix Chateau FC	NECTOUX	Hugo
US Culoz	RUFFIER	Leny
US Replonges	MASSOT	Maxence
US Replonges	VERNOUX	Augustin
Valserine FC	BENAMOR	Motez
Valserine FC	BRANCO	Ismael
Valserine FC	GARCIA VUAILLAT	Kyllian
Valserine FC	GULDASI	Aksel
Valserine FC	ZAITER	Badys

**liste des joueurs à voir le 07 ou 14 décembre (excusés lors du 1<sup>er</sup> rassemblement)**

AS Attignat	RUCH	Leandre
AS Hautecourt Romanèche	ESTEVEZ	Viggo
AS Misérieux Trévoux	PEREZ	Mylann
CMV Meximieux	BOUGUERRA	Hedi
CMV Meximieux	METZOIAN	Gevorg
CS Viriat	SINARDET	Tom
FC Bressans	BERTILLOT	Noam
FC Bressans	MICHEL	Loris
FC Côtière Luenaz	VERLEURE GUESNARD	Benjamin
FC Mas Rillier	CAUNI	Enzo
US Arbent	CHEMLI	Idris
US Culoz	GRIPON	Timéo

# COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

## Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit

[Accueil](#)      [Foot Réduit](#)      [Sous l'image, choisir la pratique voulue](#)  
et dans le PV .

**U13**

### [Championnat U13](#)

Le calendrier U13 2<sup>e</sup> Phase est sur le Site.

#### Comment le trouver ?

- Compétitions      Championnats (choisir la catégorie U13)

Attention : Celui-ci a été modifié suite à l'engagement d'une équipe 5 de Plastics Vallée en D4.

Poules concernées :

**Poule P** : Plastics Vallée 5 remplace Montréal 4.

**Poule X** : Montréal 4 remplace l'Exempt.

**Poule H** : Plastics Vallée 3 remplace Bourg Fo 1.

**Poule I** : Bourg FO 1 remplace Plastics Vallée 3.

#### Modifications

##### **Poule L** :

Journée du 19 Novembre 2022 : Mille Etangs 1 reçoit Ain Sud Foot 4 à Ambérieux en Dombes à 13 h 30.

##### **Poule T**

Journée du 19 Novembre 2022 : Mille Etangs 2 reçoit Misérieux Trévoux 3 à Ambérieux en Dombes à 13 h 30.

**Poule V** : changement d'horaire

Journée du 12 Novembre : Veyle Saône 5 reçoit Essor Bresse Saône 6 à Laiz à 12 heures.

**Poule Y** : Inversion d'une rencontre et changement d'horaire

Journée du 12 Novembre 2022 : St Martin du Mont 3 reçoit St Denis les Bourg 3 à St Martin du Mont à 10 heures

Le championnat se déroulera en 3 phases :

1<sup>ère</sup> Phase en plateaux de 3 équipes

2<sup>e</sup> Phase en matches secs uniquement matches « Aller » Début le 5 Novembre 2022

3<sup>e</sup> Phase poules de 6 en matches « Aller – Retour »

Saisie des résultats : Feuille de match informatisée

Début des rencontres : 13 h 30 sauf à :

St Julien / Reyssouze (Bresse Nord) à 14 heures

Polliat (Bressans FC) à 14 heures

Attignat à 14 heures

Feillens Essor Bresse Saône 3 à 14 heures  
Essor Bresse Saône 6 Fém à 13 heures  
St Martin du Mont à 13 heures

## **Festival U13**

Qualifiés pour la finale Départementale du 1<sup>er</sup> Avril 2023 qui se déroulera à Izernore :  
Plateau 1 : Misérieux Trévoux et Valserine

# U11

## **Championnat U11 2022/2023**

**Le calendrier U11 2<sup>e</sup> Phase est sur le Site.**

**Comment le trouver ?**

- Accueil      Foot Réduit      Sous l'image, choisir la pratique U11

Attention : **Celui-ci a été modifié le 2 Novembre 2022.**

Poules concernées :

**Poule A** : Exempt 1 remplace Valserine 2.

Journée du 26 Novembre 2022 : Valserine 1 reçoit Plastics Vallée 1 et Montréal 1 à Bellegarde à 10 heures

Journée du 10 Décembre 2022 : Veyle Vieux Jonc reçoit Montréal 1 à St André / Vieux Jonc à 10 heures.

**Poule D** : Valserine 2 remplace l'exempt.

Journée du 10 Décembre 2022 : Valserine 2 reçoit Plastics Vallée 2 et Veyziat 2 à Châtillon en Michaille à 10 heures.

**Poule F** : Exempt 1 remplace St Maurice de Gourdans 2

Journée du 19 Novembre 2022 :

Ain Sud Foot 3 reçoit Jassans Frans 3 à St Maurice de Beynost à 10 heures.

Changement de lieu

Journée du 19 Novembre 2022 : Ain Sud Foot 4 reçoit Mille Etangs 1 et Portes de l'Ain 1 à St Maurice de Beynost à 10 heures.

**Poule G** : St Cyr 1 remplace l'Exempt.

Journée du 19 Novembre : St Cyr 1 reçoit Veyle Saône 2 et Bâgé 1 à St Cyr / Menthon à 10 heures.

**Poule J** : Exempt 1 remplace Serrières Villebois 1

Journée du 12 Novembre 2022 : Colomieu Peyrieu 1 reçoit Culoz Grand Colombier 2 à Peyrieu à 10 heures.

Journée du 19 Novembre 2022 : Belley Cs 3 reçoit Ambérieu FC 2 à Belley à 10 heures.

**Poule K** : Serrières remplace Exempt 1.

Journée du 3 Décembre 2022 : Serrières Villebois 2 reçoit Châtillon la Palud 2 et Ambérieu FC 3 à 10 heures.

**Poule L** : St Maurice de Gourdans 2 remplace l'Exempt.

Journée du 12 Novembre : St Maurice de Gourdans 2 reçoit Bressolles 2 et Plaine de l'Ain US 3 à St Maurice de Gourdans à 10 heures.

**Poule O** : Exempt 1 remplace St Cyr 1.

Journée du 12 Novembre 2022 : Trois Rivières 2 reçoit Dombes Bresse 3 à Montmerle à 10 heures.

Journée du 19 Novembre 2022 : St Laurent 1 reçoit Veyle Saône 3 à St Laurent à 10 heures.

**Poule Q** : Changements dans les lieux

Journée du 19 Novembre 2022 : Marboz 2 reçoit Curtafond 2 et Bressans FC 4 à Marboz à 10 heures.

Journée du 26 Novembre : Plaine Tonique 3 reçoit Marboz 2 et Bresse Foot 2 à Montrevel à 10 heures (Moulin Neuf)

Journée du 3 Décembre 2022 : Foissiat Etrez reçoit Cormoz St Nizier 1 et Marboz 2 à Etrez à 10 heures.

Journée du 10 Décembre 2022 : Bressans FC 4 reçoit Foissiat Etrez 1 et Plaine Tonique 3 à Polliat à 10 heures.

**Poule R** : Changement d'horaire

Journée du 12 Novembre 2022 : Veyle Vieux Jonc 2 reçoit OL Sud Revermont 3 et St Denis les Bourg 3 à St André / Vieux Jonc à 9 h 30

Attignat 3 remplace l'Exempt.

Journée du 3 Décembre 2022 : Attignat 3 reçoit Bourg Sud 3 et OL Sud Revermont 3 à Attignat à 10 heures.

Compétitions Championnats (choisir la catégorie U11)

Le championnat U11 se déroulera en plateaux de 3 équipes toute la saison (poules de 8, 9 ou 12 équipes). Début le samedi 17 Septembre 2022.

**Saisie des résultats** : Saisir les 3 résultats sur Footclubs et scanner la feuille de match qu'une seule fois.

### Plateau Féminin du 3 Décembre 2022

Merci aux clubs participant à ce plateau de prévenir la Commission Foot Réduit si cela vous empêche de présenter une ou plusieurs équipes sur les plateaux U11 du 3 Décembre 2022.

**U9**

### [Championnat U9 2022/2023](#)

Le calendrier U9 2<sup>e</sup> Phase est sur le Site.

Comment le trouver ?

- Accueil      Foot Réduit      Sous l'image, choisir la pratique U9
- Compétitions      Championnats (choisir la catégorie U9)

### Modifications

**Poule A** : Valserine 3 remplace l'Exempt

**Poule K** : Valserine 5 remplace Valserine 4

**Poule L** : Valserine 7 remplace Valserine 5

**Poule Z** : Bord de Veyle 3 remplace l'Exempt

**Poule ZB** : Changement de lieu

Le plateau du 12 Novembre 2022 se déroulera à Buellas à 10 heures.

Le Plateau du 26 Novembre 2022 se déroulera à Lent à 10 heures.

**Saisie des résultats** : Saisir **un seul résultat** sur Footclubs (0 – 0) et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

### **Plateau Féminin du 3 Décembre 2022**

Merci aux clubs participant à ce plateau de prévenir la Commission Foot Réduit si cela vous empêche de présenter une ou plusieurs équipes sur les plateaux U9 du 3 Décembre 2022

**U7**

### **[Championnat U7 2022/2023](#)**

**Merci de nous envoyer vos calendriers U7 dès que les calendriers U11 et U9 seront parus.**

#### **Comment le trouver ?**

- Accueil                  Foot Réduit    Sous l'image, choisir la pratique U7  
Puis plus tard si nous recevons vos calendriers
- Compétitions          Championnats (choisir la catégorie U7)

**Saisie des résultats** : Saisir un seul résultat sur Footclubs (0 – 0) et ne scanner la feuille de match qu'une seule fois.

### **Plateau Féminin du 3 Décembre 2022**

Merci aux clubs participant à ce plateau de prévenir la Commission Foot Réduit si cela vous empêche de présenter une ou plusieurs équipes sur les plateaux U7 du 3 Décembre 2022

# **COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES**

## **Informations préliminaires pour les classements**

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

## **Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation**

Néant

## **Validation de fin de travaux pour le déblocage d'une subvention FAFA**

Péronnas (éclairage LED) NNI 012890101 – Belley stade G Coiffet (éclairage LED) NNI 010340201.

## **Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées**

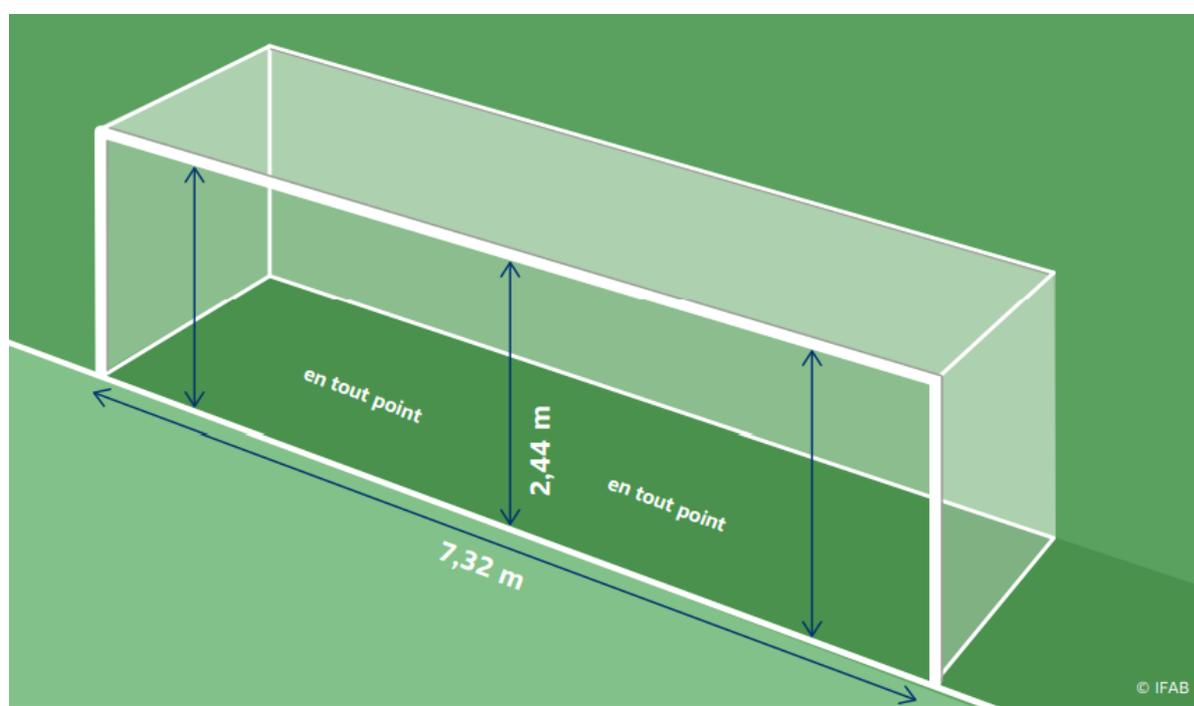
- Vérification de l'éclairage du stade de l'Europe de Chatillon sur Chalaronne NNI 010930201 vérifiée le 05 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS. Attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Miribel NNI 011490102 vérifié le 12 octobre 2022 - rapport à rédiger par la CDTIS (attente de complément d'informations de la part du propriétaire de l'installation)
- Vérification de l'éclairage du stade de Bresse Vallons (Etrez) NNI 011630201 le 27 octobre 2022 – rapport à rédiger par la CDTIS (attente d'un visa de la part du propriétaire de l'installation)
- Vérification de l'installation de Saint Martin du Fresne NNI 013730101 le 10 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Foissiat NNI 011630101 le 27 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Saint Bénigne NNI 013370101 le 20 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Saint Etienne sur Reyssouze NNI 013520101 le 20 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS -attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Servas NNI014050101 le 31 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue
- Vérification des éclairages des stades de Saint Maurice de Gourdans NNI 013780101 et NNI 013780102 le 02 novembre 2022 – rapports à rédiger par la CDTIS (attente de compléments d'information de la part du propriétaire des installations)
- Vérification de l'installation d'Anglefort NNI 010100101 le 29 octobre 2022 -rapport à rédiger par la CDTIS
- Vérification des installations et des éclairages des stades de Belley NNI 010340101 et NNI 010340201 le 29 octobre 2022
  - Eclairage du stade G Coiffet NNI 013400201– rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
  - Eclairage du stade P Chastel NNI 010340101 – rapport à rédiger par la CDTIS (attente de compléments d'information de la part du propriétaire du terrain)

- Installations des deux installations – rapport à rédiger par la CDTIS (attente de compléments d’information de la part du propriétaire des terrains)
- Vérification de l’installation de l’installation du stade de Priay NNI 013140101 le 10 novembre 2022 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Vérifications des éclairages du stade d’honneur NNI 012020101 et su stade René Rollet NNI 012020102 de Lagnieu le 10 novembre 2022 – rapports à rédiger par la CDTIS.

### **Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées**

- Vérification de l’éclairage du stade de Dompierre sur Veyle NNI 011450101
- Vérification de l’éclairage du stade de Savigneux NNI 013980101
- Vérification de l’éclairage du stade de Villars les Dombes NNI 014430102
- Vérification de l’éclairage du stade Romain Vaillant de Saint Didier sur Chalaronne NNI 013480101

### **Informations règlementaires**



Pour la CDTIS : JF JANNET